

# MAITRE

du Pays d'Étain

## JEU CONCOURS !

réservé aux moins de 18 ans

Imagine et dessine la mascotte  
du site de la baignade d'Étain,  
nouvellement aménagé en  
espace naturel !

Du 1<sup>er</sup> septembre  
au 31 décembre 2020

Règlement du concours sur :

[www.codecom-pays-etain.fr](http://www.codecom-pays-etain.fr)

2 places au parc  
animalier de  
Sainte Croix  
pour le gagnant

Des lots pour tous  
les participants



Communauté de Communes  
du Pays  
d'Étain

Abaucourt-Hautecourt • Blanzée • Boiville-en-Woëvre • Braquis • Buzy-Darmon • Châtillon-sous-les-Côtes • Damloup • Dieppe-sous-Douaumont • Eix • Étain • Foameix-Ornel • Fromezey • Gincrey • Grimoucourt-en-Woëvre • Gussainville • Hermeville-en-Woëvre • Lanhères • Maucourt-sur-Orne • Mogeville • Moranville • Morgemoulin • Moulainville • Parfondrupt • Rouvres-en-Woëvre • Saint-Jean-les-Buzy • Warcq

## Gestion des déchets et réouverture de la déchèterie

Le service de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif a fonctionné de manière habituelle durant la période de confinement et tous les ménages ont pu voir l'ensemble de leurs déchets collectés en porte à porte.

Toutefois, en raison des risques engendrés par la crise du COVID-19 et par la fermeture des filières de traitement, la déchèterie intercommunale a dû fermer ses portes pendant presque un mois et demi.

Lorsque les filières de traitement ont commencé à reprendre leur activité, la Communauté de Communes du Pays d'Étain a décidé de rouvrir sa déchèterie intercommunale le 28 avril 2020, uniquement sur rendez-vous, pour réguler la fréquentation et ainsi protéger au maximum les usagers et le gardien.

Pendant plus de 5 semaines, ce sont ainsi plus de 700 rendez-vous qui ont été fixés et qui ont permis aux usagers d'évacuer une partie des déchets stockés pendant cette longue période (même s'ils étaient limités dans leurs apports à 1m<sup>3</sup> et ne pouvaient pas apporter la totalité des déchets habituellement acceptés).

Depuis le mardi 2 juin 2020, la déchèterie a repris son fonctionnement et ses horaires habituels.

De manière générale, l'activité déchets a repris son cours mais reste en-

core fragile : les enlèvements peinent encore à être effectués normalement puisque les filières de traitement « digèrent » encore tout ce que les ménages ont trié durant le confinement. Cela s'est confirmé par les remplissages importants des bornes textiles et des bornes à verre du territoire malgré la continuité des collectes mais surtout de nombreux dépôts constatés aux abords de ces bornes.

Nous tenons à rappeler que le dépôt de déchets à côté des bornes est considéré comme un dépôt sauvage, ce qui est susceptible de sanction.

### Rappel :

- Pour le textile, les bornes dédiées ne peuvent être vidées qu'une fois par semaine et les usagers ne doivent en aucun cas déposer les sacs à côté de la borne.
- Pour le verre, les bornes sont vidées une fois par mois et si la borne est pleine, nous vous demandons de ne pas déposer les déchets à côté, ceux-ci pouvant de surcroît représenter un danger.

La CCPE espère que vous serez réceptifs à ces messages et vous remercie de votre compréhension.

## PRÉSERVER et valoriser

### LE TRI SÉLECTIF

La période de confinement s'est traduite par un relâchement pour le tri des déchets, engendrant environ 25% de refus de tri et un impact financier important.

Même si depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, tous les emballages issus de la cuisine et la salle de bain se trient, il est nécessaire que chacun reste vigilant sur ce qu'il met dans le sac jaune. En cas de doute, il vaut mieux mettre le déchet dans la poubelle normale.

Votre geste de tri permet ainsi de donner une seconde vie aux emballages et d'économiser de l'énergie tout en préservant les ressources naturelles (pétrole, silice, bauxite, fer, bois).



## SOMMAIRE

#42 - Octobre 2020

- p.3 Gestion des déchets et réouverture de la déchèterie
- p.4 Des nouveaux entrepreneurs à Étain !
- p.5 Qu'est-ce que la CCPE ?
- p.8 Budget
- p.10 Une rentrée presque « normale »
- p.11 Un nouveau projet pour répondre aux besoins en matière de santé
- p.12 PASS ADOS les jeunes en action !

29 allée du Champ de Foire  
BP 08 - 55400 ETAIN  
Téléphone : 03 29 87 86 08  
Télécopie : 03 29 87 12 09  
Email : info@codecom-pays-etain.fr  
Web : www.codecom-pays-etain.fr

Directeur de publication :  
Philippe Gerardy  
Conception : www.cosmocat.fr  
Impression : Imprimerie Stainoise  
Imprimé sur papier recyclé  
à 3 500 exemplaires

Madame, Monsieur,

Après un temps d'absence prolongé, voici à nouveau votre lettre du pays d'Étain.

Chacun de nous a pu être touché directement ou indirectement parmi sa famille ou ses amis, par la Covid19. Pour les personnes en activité professionnelle, les perturbations se font encore ressentir aujourd'hui, et parfois elles laisseront, elles aussi, des blessures profondes.

Pris de court, mi mars, nous avons dû nous adapter très vite. Confinement bien sûr, mais l'équipe administrative a su utiliser au mieux les outils informatiques, et les diverses applications de communication disponibles sur internet, pour continuer à travailler, mettre en place un accueil téléphonique et communiquer les informations utiles aux usagers, afin de maintenir un service public de qualité et adapté à la situation. Ainsi, dès le premier jour, nous avons été volontaires pour mettre en place, en lien avec les enseignants, un service minimal d'accueil, pour les enfants des soignants, sur les écoles d'Étain et Eix, comprenant l'intégralité des prestations habituelles, périscolaires matin, midi et soir.

En accord avec les services de l'éducation nationale, nous étendions ce service aux week-ends, puis aux vacances scolaires, avec l'aide du Centre social. De même, nos services techniques ont assuré l'entretien courant des stations d'épuration, puis très vite ont repris les travaux en externe dans les villages. La déchèterie quant à elle, a aussi rouvert très rapidement ses portes, grâce à la concertation et à la mise en œuvre de protocoles sanitaires réalisés conjointement avec notre prestataire Suez.

Vint ensuite le temps du déconfinement, que nous avons souhaité co-construire avec les équipes éducatives de chaque école, et les parents

d'élèves, afin d'adapter les protocoles à chaque situation, et donner les meilleures garanties de sécurité à chacun. Je dois aussi souligner les efforts considérables de notre fournisseur de repas, Gilbin traiteur, qui a su s'adapter aux circonstances.

Enfin, le service culturel à son tour, a redoublé d'imagination, pour accueillir à nouveau les visiteurs du musée, et relancer l'offre culturelle, apportant des temps de rencontres bien appréciés par tous.

Je tenais donc par ces courts propos, et au nom de l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays d'Étain, apporter mes remerciements à tous nos agents volontaires, dans nos différents services, mobilisés pendant cette période, et encore aujourd'hui, pour assurer la continuité des services publics.

Ces remerciements vont aussi aux équipes enseignantes, aux parents d'élèves, aux services de l'éducation nationale, et à tous nos prestataires et partenaires.

Tout au long de cette crise sanitaire, malgré les incertitudes, toutes ces personnes ont su faire preuve de volonté, d'abnégation, de courage, d'inventivité, pour assurer au mieux leurs missions, au service des habitants.

Si la COVID-19 est toujours présente, la vie continue, vous le découvrirez en lisant cette brochure, huit nouveaux vice-présidents ont été élus, et travaillent déjà activement à mes côtés, pour qu'il fasse toujours bon vivre en pays d'Étain.

Bonne lecture !



Philippe Gerardy  
Président

## JEU CONCOURS

Participe et crée la mascotte du site de la baignade !

La ville d'Étain et la Communauté de Communes du Pays d'Étain souhaitent aménager le site de la Baignade afin de permettre aux promeneurs de découvrir la biodiversité du secteur. Nous invitons les jeunes du territoire de moins de 18 ans à participer à la définition de ce nouveau lieu en imaginant la future mascotte du site par le biais d'un concours qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre et se terminera le 31 décembre 2020.

Le règlement et les informations figureront bientôt sur le site internet de la CCPE [www.codecom-pays-etain.fr](http://www.codecom-pays-etain.fr)  
2 places au parc animalier de Sainte Croix pour le gagnant et des lots pour tous les participants.

# Des nouveaux entrepreneurs à Étain !

## DLW's communication

L'un s'appelle Guillaume et a 23 ans, l'autre se nomme Tanguy et a 20 ans : ce sont les frères Delawoëvre,

**Ces deux jeunes stainois ont créé l'entreprise de communication « DLW's ».**

« Nous nous sommes implantés à Étain car nous souhaitons que les entreprises locales puissent être valorisées au même titre que d'autres entreprises. Il faut que les plus petites entreprises puissent rivaliser sur internet » affirme Guillaume. Tanguy précise que « c'est pour cette raison que leur offre marketing veut s'adapter à tous les budgets et aux différents profils de clients afin de donner la chance à tous d'être présents sur le marché du digital devenu incontournable aujourd'hui ». Pour le moment ils recherchent surtout des clients de type PME qui travaillent avec des particuliers.

Ils œuvrent en complémentarité et avec une grande complicité : l'un fait de la création et du développement de site internet et l'autre du marketing digital (publicité ciblée développée sur les réseaux sociaux et le web).

Ils ont déjà fait et continuent de faire leurs preuves grâce à l'entreprise luxembourgeoise « Zen Cuisines », envers laquelle ils sont reconnaissants car elle leur offre la possibilité d'expérimenter en direct leurs stratégies de marketing pointues sur ses produits.

Se sentant prêts, ils ont décidé de lancer leur activité en juin. Leur entreprise était déjà créée mais pour eux, le Pôle entrepreneurial était l'opportunité de s'installer grâce à la location d'un bureau.

**Pour plus de renseignements :**

**Tanguy :**  
07 50 34 66 15  
tanguydlw@gmail.com

**Guillaume :**  
07 50 36 96 60  
delawoevre.guillaume@gmail.com

## Bureau Vicentini

Sandra Vicentini a un parcours atypique et ne manque pas d'énergie. Sa force réside dans le fait de « toujours y croire » comme elle nous le confie.

Cette ancienne coiffeuse, qui détenait déjà un BEP électrotechnique dans son pays d'origine, le Portugal, et qui figure aussi comme traductrice sur la liste officielle de la Cour d'appel de Nancy pour tout le Grand Est, a décidé aujourd'hui de créer son activité de secrétariat administratif et comptable en freelance pour les entreprises et les particuliers (aide à la rédaction de courriers, classement, comptabilité, etc.)

**Une reconversion « plutôt réussie » comme elle nous le dit, car elle a beaucoup de demandes à ce jour.**

Elle travaille sur des missions ponctuelles : des commandes à l'heure avec facture (il s'agit de prestation de service) ou par systèmes de Packs pour les dossiers nécessitant un suivi. Dans ce cas elle établit un diagnostic avant de proposer la formule adaptée.

Elle a été suivie par Alexis Grand Est au Pôle entrepreneurial du Nord Meusien à Étain pour la partie création de son projet.

Aujourd'hui, en étant accompagnée par la couveuse d'entreprise Pacelor, elle a lancé son activité et bénéficie d'un bureau au Pôle entrepreneurial. Cette formule lui permet d'accéder à la formation, au conseil et à un suivi en ce qui concerne la gestion d'entreprise, la communication et les plans stratégiques. Son projet sera « porté » durant 2 ans.

**Pour plus de renseignements :**

**Bureau Vicentini**  
Sandra Vicentini  
Tél : 06 36 08 52 49  
bureauvicentini@outlook.com

# Qu'est-ce que la Communauté de Communes du Pays d'Étain ?

La Communauté de Communes du Pays d'Étain (CCPE) est un **Etablissement public de coopération intercommunale** (EPCI) créé en 1999, qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en associant 26 communes, en vue de réaliser un projet commun pour le territoire et assurer la mise en place de services utiles pour ses habitants et les entreprises : écoles, zones et bâtiments à vocation économique, ordures ménagères, assainissement, voirie, sports, culture, tourisme, etc.

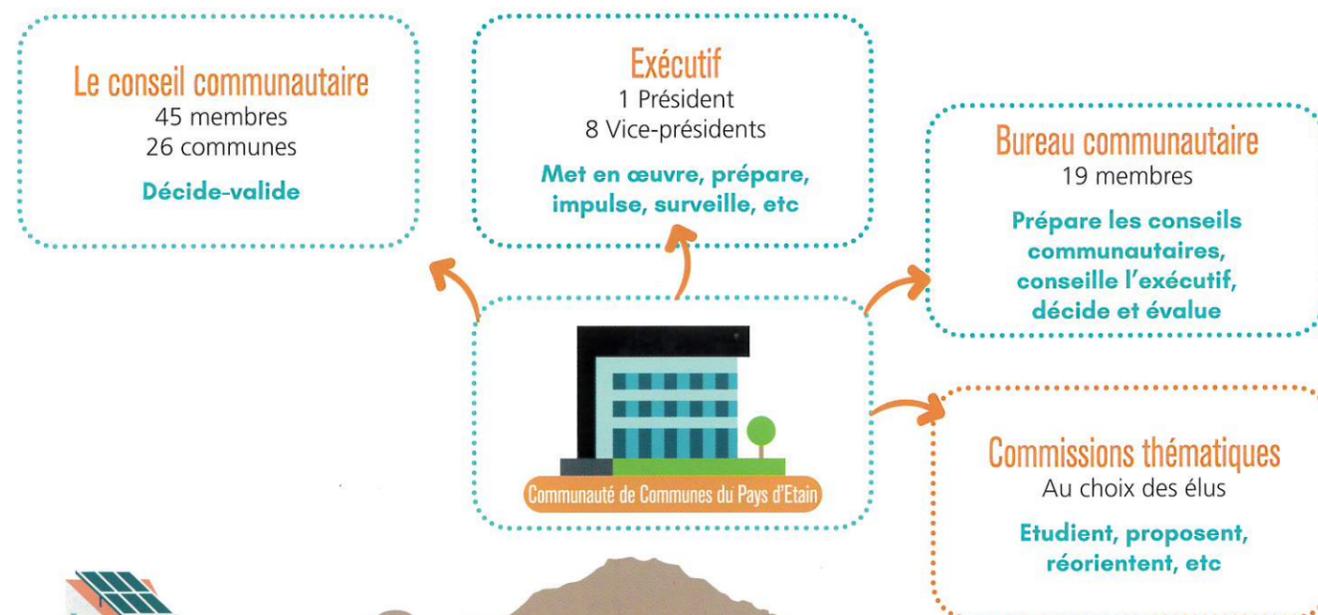
Elle est soumise au principe de spécialité et d'exclusivité, selon lesquels elle ne peut intervenir que dans le strict champ des compétences transférées par les communes qui sont alors désaisies.

Elle exerce ainsi, en lieu et place des communes, « pour la conduite d'action d'intérêt communautaire », des compétences précises en fonction de la volonté des élus, des besoins de la population ou certaines rendues obligatoires par le législateur. Elle est administrée par un conseil

communautaire de 45 membres issus des conseils municipaux et élus en même temps que ces derniers.

Chaque commune du territoire dispose au minimum d'un siège (exception faite des communes d'Étain, Rouvres et Buzy au regard de leur nombre d'habitants) et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

Le conseil élit son président et ses vice-présidents qui forment l'exécutif; puis un bureau et des commissions thématiques.



# Le Bureau :

Président + 8 Vice-présidents  
et d'autres conseillers communautaires

**Rôle :** il examine les propositions émises par les différentes commissions et prépare les décisions et programmes qui seront soumis au vote du Conseil communautaire.

- Le président est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil. Il met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services. Il décide des dépenses à engager.
- Les vice-présidents : ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre.

# Le Conseil Communautaire

- C'est l'instance la plus large puisqu'elle réunit de nombreux conseillers désignés par les communes
- Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant du groupement intercommunal.
- Le Conseil vote le budget, valide les décisions et les opérations conduites par la CCPE.
- Il se réunit au minimum une fois par trimestre. Les séances sont publiques.
- Il désigne le Bureau et les Commissions.

# Vos élus

## Le Président de la C.C.P.E.

Philippe GERARDY - Mairie de Boinville

## Les Vice-Présidents de la C.C.P.E.

1. Jean NATALE - Mairie d'Eix

Vice-président en charge des actions d'aménagement du Territoire, du cadre de vie et du support aux communes

2. Jean Michel NICOLAS - Mairie de Lanheres

Vice-président en charge des actions et de l'attractivité économique et touristique

3. Jean Paul COLIN - Mairie de Damloup

Vice-président en charge du Développement Durable (DD) et du Budget

4. Murielle FABE - Conseillère Municipale Étain

Vice-présidente en charge des actions Educatives et de la Petite Enfance

5. Marie LECLERC - Conseillère Municipale Étain

Vice-présidente en charge des actions des solidarités et de la Cohésion Sociale

6. Charlène HENRY - Conseillère Municipale Étain

Vice-présidente en charge des actions pour la culture, la jeunesse, les sports et la citoyenneté

7. Jean Christophe PATON - Mairie de Dieppe/Douaumont

Vice-président en charge de la communication et du marketing territorial et des R.H.

8. Daniel BRIZION - 1<sup>er</sup> adjoint Étain

Vice-président en charge du patrimoine communautaire et des travaux

# Les Commissions

**Rôle :** consultatif dans leur domaine de compétence.

- Elles se composent de conseillers communautaires et le cas échéant de conseillers municipaux.
- Elles donnent leur avis sur les projets et soumettent des idées dans chaque domaine de compétence de la Communauté.
- Sont en relation constante avec le Bureau.

- Chaque commune peut-être représentée dans les commissions. Elles sont ouvertes à tout conseiller municipal pour renforcer les liens entre les communes et les communautés.
- Des commissions spécialisées peuvent-être instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront soumis au Conseil Communautaire.

Commission Moyens généraux

Commission Environnement et Développement Durable

Commission Mutualisation et Partenariats territoriaux

Commission Développement et animation de la vie locale

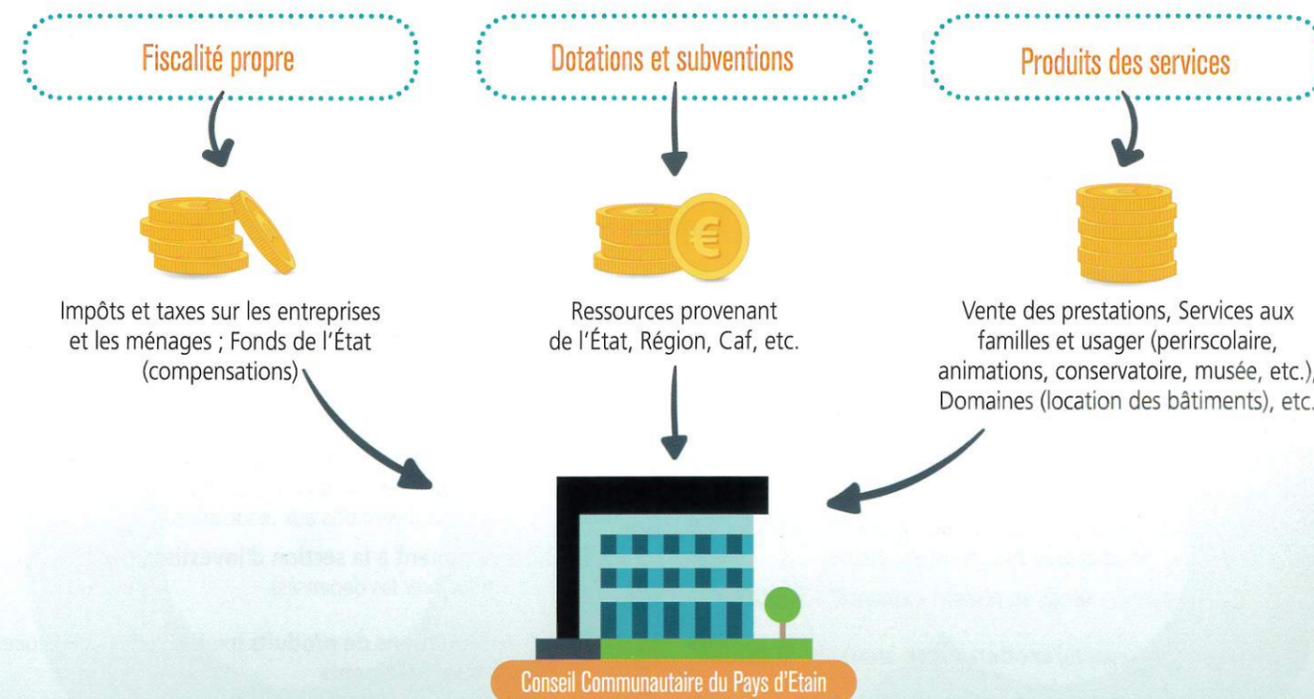
Commission développement économique et attractivité du territoire

Commission Aménagement - ingénierie et interventions techniques

# Les ressources de la CCPE

possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit, à la place des communes membres, certaines compétences.

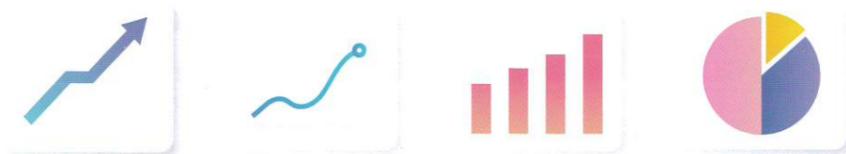
Dispose de 3 principaux types de ressources :



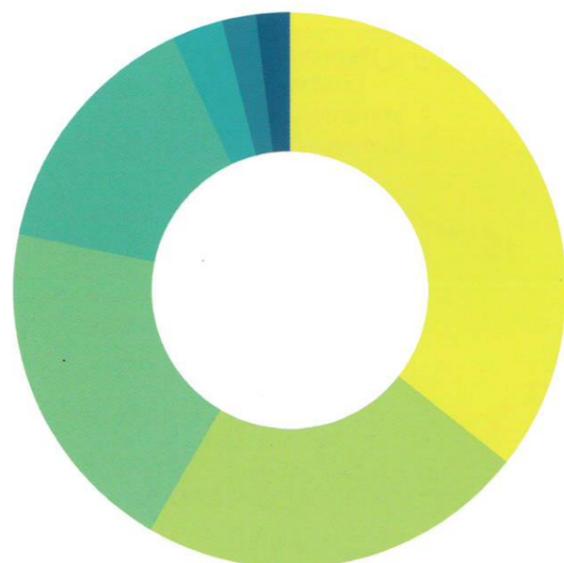
# L'action de la CCPE

dans notre vie quotidienne





## Fonctionnement

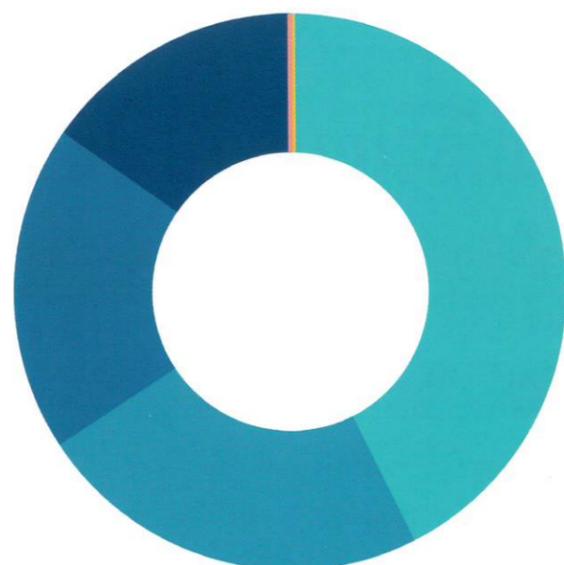


### Dépenses 2020

- 2 165 359,31 € **Charges de personnel et frais assimilés** (salaires, cotisation, versement obligatoires, etc.)
- 1 365 150,82 € **Charges à caractère général** (achats, prestations, fourniture, eau, électricité, etc.)
- 1 204 460,84 € **Autres charges de gestion courante** (dont virement vers les Budgets Annexes et subventions aux associations)
- 893 214,32 € **Virement à la section d'investissement** (pour équilibrer les dépenses)
- 108 006 € **Atténuations de produits** (prélèvements obligatoires) et amortissements
- 152 000 € **Dépenses imprévues**
- 45 531,66 € **Charges financières** (emprunts) et exceptionnelles (impayés)

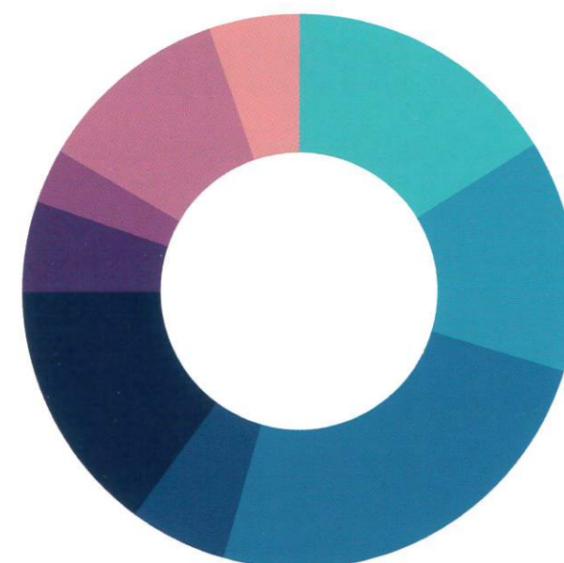
### Recettes 2020

- 2 525 666,21 € **Impôts et taxes** : ménages et entreprises - fonds de l'État
- 1 371 033,79 € **Excédent de fonctionnement reporté (2019)**
- 1 124 242,47 € **Dotations, subventions et participations** : Etat, Region, Département, CAF, etc.
- 902 329,23 € **Produits des services, domaine** (ériscolaire, animation, musée et boutique, conservatoire, service aux communes, etc.)
- 71 558,62 € **Autres produits de gestion courante** : locations des biens et immeubles de la CCPE - autres produits
- 49 918,13 € **Atténuations de charges** : remboursements divers versés à la CCPE



# Le budget 2020 de votre Communauté de Communes

## Investissement



### Dépenses 2020

- 365 000 € **Voirie Communautaire**
- 306 000 € **Voirie Communale**
- 559 683,40 € **Travaux** - suppression de la Baignade et reméandrage de l'Orne
- 129 000 € **Travaux** - Aménagement du centre culturel et musée
- 335 220 € **Travaux** - Bâtiments intercommunaux (gymnase, écoles, siège, etc.) et **accessibilité**
- 120 000 € **Travaux** - Maison de Santé - climatisation
- 72 000 € **Achats de prestations** (études, etc.)
- 256 501,10 € **Remboursement de l'emprunt**
- 119 880,98 € **Dépenses imprévues** (provisions), **amortissement** et autres

### Recettes 2020

- 59 874 € **Voirie Communautaire**
- 249 000 € **Voirie Communale**
- 562 514 € **Travaux** - suppression de la Baignade et reméandrage de l'Orne
- 58 161,16 € **Travaux** - Aménagement du centre culturel et musée
- 135 949,09 € **Travaux** - Bâtiments intercommunaux (gymnase, écoles, siège, etc.) et **accessibilité**
- 58 854,80 € **Travaux** - Maison de Santé - climatisation
- 53 092,80 € **Achats de prestations** (études, etc.)
- 80 830 € **Remboursement de l'emprunt**
- 111 793,94 € **Dépenses imprévues** (provisions), **amortissement** et autres



# Le Conservatoire fait sa rentrée 2020/2021

Ecole de musique, de théâtre et d'expression corporelle, le Conservatoire du Pays d'Étain vous propose des cours d'instruments, des pratiques collectives (danse, théâtre...) et de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Pour sa nouvelle rentrée, le Conservatoire de musique vous propose 3 parcours :

- Le parcours découverte avec de l'éveil musical pour les 3-6 ans, et de l'initiation instrumentale pour les 6 ans
- Le parcours diplômant à partir de 7 ans
- Le parcours libre à partir de 16 ans

Les cours de théâtre ont lieu le mardi, les cours d'expression corporelle (danse) le jeudi, ou vendredi, ou samedi. Le chœur d'adultes répète tous les mardis soir de 20h30 à 22h à la Halle et l'ensemble vocal tous les mardis matin de 10h à 11h.

Le Conservatoire, c'est aussi des cours de formation musicale et d'éveil musical sur Fresnes en Woëvre.

Il reste encore quelques places, n'hésitez plus, venez rejoindre ce lieu de créativité et de partage artistique.

Reprise des cours depuis le lundi 7 septembre 2020.



Pour tout renseignement :  
cemdo.etain@orange.fr  
ou 03 29 87 17 00

2 rue des casernes 55400 Etain  
(près de la gare)

## Une rentrée presque « normale » Au Périscolaire

Depuis le mardi 1<sup>er</sup> septembre, les éclats de rire des enfants résonnent de nouveau au sein des services périscolaires de la CCPE.

Les accueils ont repris le fonctionnement habituel, mais toujours dans le respect des gestes barrières qui continuent à être appliqués scrupuleusement. Ainsi, les enfants peuvent s'ils le souhaitent prendre leur petit-déjeuner et leur goûter en sortant de classe l'après-midi. Seul changement : c'est un agent qui prépare les tartines pour éviter la manipulation des aliments par les enfants. La qualité de ces petits déjeuners et goûters demeure : ils sont notamment agrémentés de pain frais provenant de boulangeries locales.

Les agents d'animation continuent de proposer un encadrement de qualité et sécurisé. Sur le temps de restauration, les enfants sont servis à leur table par les agents et non plus par le biais des selfs

afin de limiter la manipulation de nourriture. A table, les enfants prennent leur repas en compagnie de leurs camarades de classe afin de limiter le brassage avec les autres enfants.

Malgré toutes ces mesures, les équipes d'animateurs et d'ATSEM font tout leur possible pour que ces repas restent des moments de convivialité agréables pour les enfants.

### Les mercredis éducatifs

Les mercredis éducatifs ont eux aussi repris et les projets fusent. Par exemple, cette année, est programmé un projet commun avec certaines écoles autour du thème des monstres ; le Labo des histoires et la compagnie Spary Lab de Nancy accompagneront les enfants pour la réalisation d'un livre et leur feront découvrir la sérigraphie.

En attendant, les enfants ont poursuivi au mois de septembre les projets qui avaient été amorcés avant le confinement en vue d'une présentation de leur travail le samedi 26 septembre lors du lancement de la saison nouvelle saison culturelle à Rouvres-en-Woëvre.

Une belle année se prépare, riche en projets malgré la crise sanitaire.



## Un nouveau projet pour répondre aux besoins en matière de santé



En France, les zones rurales souffrent d'un manque de professionnels de santé, cette insuffisance s'amplifiant au fil des années. L'enquête de territoire réalisée en 2019 auprès des habitants du Pays d'Étain, qui avait permis à chacun de s'exprimer sur ce manque et de faire part de ses préoccupations, a confirmé ce constat.

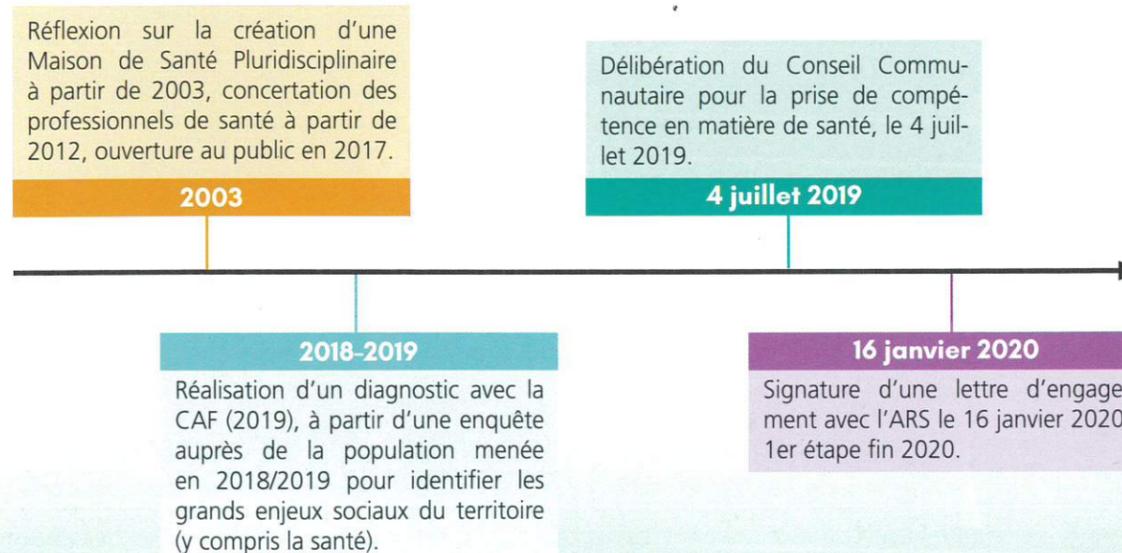
C'est pourquoi, la Communauté de Communes a choisi de poursuivre son activité dans le domaine. Ainsi, après avoir ouvert une Maison de Santé en 2017, il a été décidé de construire un nouveau plan d'actions, à mettre en œuvre dès 2021.

Ce plan d'actions prendra la forme d'un « Contrat Local de Santé » (CLS) signé avec l'Agence Régionale de Santé (le représentant du Ministère des Solidarités et de la Santé pour le Grand Est). Afin de répondre aux besoins des citoyens (ve-

nue de nouveaux médecins, prévention auprès des jeunes, accompagnement des personnes âgées, amélioration de la mobilité, lutte contre l'habitat indigne, etc.).

Il sera élaboré de manière collective, avec l'ensemble des professionnels locaux (soignants, institutions, associations...). Le travail a commencé par un temps de diagnostic partagé avec tous ces acteurs et se poursuivra dans les semaines à venir par la mise en place de groupes de travail.

### UNE DÉMARCHÉ EN FAVEUR DE LA SANTÉ INITIÉE PAR LA CCPE IL Y A 15 ANS



# PASS ADOS

## les jeunes en action !

Comme chaque année, la Communauté de Communes a organisé le "PASS ADOS" durant le mois de juillet.

Il s'agit d'un centre aéré fait pour les jeunes de 11 à 17 ans, qui leur propose un programme d'activités pour profiter de leurs vacances !

Afin de répondre aux besoins des jeunes à la sortie du confinement, les deux premières semaines ont été dédiées à des activités sportives pour se remettre en forme (karting, initiation musculation, escape game...) et à des sorties « nature » pour s'aérer (paddle, canoé, accrobranche...).

Au cours des 2 semaines suivantes, les jeunes ont pu se rendre utiles pour leur territoire, tout en mobilisant des compétences nouvelles à l'occasion de chantiers jeunes. Ils ont ainsi pu construire du mobilier en bois qui a été offert au village de Foameix-Ornel et à une entreprise stanoise. **Bravo à eux pour leur investissement et pour la qualité de leur travail !**

- Le prochain PASS ADOS aura lieu du 19 au 23 octobre 2020. Au programme : chantiers jeunes, séance de cinéma, tournoi de foot, trampoline park, une journée à Europa-Park (le plus grand parc d'attractions d'Allemagne !)... et bien plus encore !

- Rendez-vous sur [www.codecom-pays-etain.fr](http://www.codecom-pays-etain.fr) ou [www.facebook.com/pass.activites](https://www.facebook.com/pass.activites) pour connaître le programme complet et vous inscrire !

